

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08-012

L'An deux Mille Huit, le 27 Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 Mars 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 Mars 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux;

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LIGEARD représentée par Mme PELLET

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 33

Monsieur GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Socio-Culturel de ROYAN

RAPPORTEUR : M. Le Député-Maire

VOTE : UNANIMITE

La convention de fonctionnement du Centre Socio culturel de Royan prévoit que sont membres de droit du Conseil d'Administration du Centre Socio-Culturel de Royan :

- Le Maire ou son représentant
- Cinq membres du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,
- APRES élection,

DESIGNE

- comme représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Socio-Culturel de Royan :

- Mme Hélène CROUÉ
- M. Henri LE GUEUT
- Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
- Mme Annie CHABANEAU
- M. Jacques GUIARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 31 mars 2008